

Air Algérie exhibe ses nouveaux tarifs



Air Algérie verse aux autorités aéroportuaires françaises 120 euros par passager.

La compagnie aérienne Air Algérie semble brasser de l'air en proposant une grille tarifaire, certes alléchante, à destination de la communauté algérienne établie en France au départ des aéroports de l'Hexagone vers l'Algérie et vice versa.

Air Algérie a lancé depuis quelques jours une grille tarifaire au départ de France vers l'Algérie à l'égard des membres de la communauté algérienne en France et ce, jusqu'au 1er septembre.

Ainsi, au départ de France, les prix s'affichent dans des déclinaisons promotionnelles à partir de 189 euros TTC dans la limite des places disponibles pour des voyages à compter du 11 août prochain. Des réductions de l'ordre de 50% pour les adultes, et de l'ordre de 80% pour les enfants de 2 à 15 ans, en période de vacances scolaires sont proposées pour voyager entre le 2 juillet et le 5 septembre 2014. Au départ d'Algérie, la compagnie nationale continue sur sa lancée et propose un tarif «super promotionnel» au départ d'Algérie valable pour des voyages à partir du 23 juin 2014. Elle indique qu'au départ d'Alger vers Marseille/Bordeaux/Montpellier/Toulouse les prix proposés sont de 16.900 DA TTC. Au départ d'Alger vers Lyon/Nice/Mulhouse à 18.900 DA TTC et au départ d'Alger vers Paris/ Metz/Lille, le prix est à 21.900 DA TTC.

Air Algérie informe toutefois que ces tarifs sont disponibles à la vente dans les limites des places disponibles pour des voyages prévus entre le 23 juin et le 31 juillet et allant de deux à 45 jours. Ces tarifs viennent en accompagnement des promotions déjà introduites pendant le Salon international du tourisme et des voyages, Sitev, tenu à Alger du 15 au 18 mai dernier, pendant lequel des offres allant jusqu'à 65% de réduction étaient proposés. Cependant, sommes-nous en droit de nous interroger comment la compagnie explique-t-elle les écarts de prix pratiqués par les compagnies nationales, tunisienne ou marocaine, pour transporter leurs émigrés vers leurs capitales respectives? Aussi, des dizaines de ressortissants algériens ont-ils manifesté samedi dernier devant le siège d'Air Algérie à Paris contre la «cherté» des tarifs proposés par la compagnie nationale, notamment en période estivale. Cette «allégation» a immédiatement été rejetée par un représentant du pavillon national qui affirme la pratique de «règles commerciales» au même titre que ses concurrents.

Les manifestants, rassemblés avenue de l'Opéra (Paris), où se trouve l'agence principale d'Air Algérie, brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Halte aux tarifs made in Air Algérie», «Pour que partir en Algérie ne devienne plus un luxe» ou encore «Paris-Tunis: 200 euros, Paris-Rabat: 80 euros, Paris-Alger: 500 euros». Selon les organisateurs de ce rassemblement contestataire, tenu à l'initiative du collectif «Contre la cherté du transport vers

OFFRES EXCEPTIONNELLES POUR LES ÉMIGRÉS

Écrit par Abdelkrim AMARNI

Dimanche, 15 Juin 2014 23:14

l'Algérie», un «monopole» dans le transport aérien entre la France et l'Algérie serait à l'origine d'un «tarif exorbitant et insupportable pour nos compatriotes». Dans une pétition ouverte aux signataires et lue devant l'assistance, l'orateur a réclamé une «baisse immédiate» des tarifs du transport aérien et maritime, et l'ouverture «effective» du marché à la concurrence. «Nous ne demandons ni avantages injustifiés ni charité. Nous exigeons le droit à pouvoir bénéficier de tarifs concurrentiels à l'instar de nos pays voisins», a-t-il indiqué.

Cité par l'APS, le représentant d'Air Algérie pour France-Nord, Abdelkader Benselka, a affirmé que contrairement à ce qui est rapporté, la compagnie dispense des tarifs promotionnels tout le long de l'année. «Ces tarifs sont bien plus bas que ceux réclamés. Ces baisses vont de 190 à 270 euros, ce qui équivaut à plus de 78% pour les tarifs de la classe économique», a-t-il précisé, à titre d'exemple. Il a signalé que ces prix «promotionnels» ne concernent pas la totalité des places de l'avion, mais une partie seulement (classe économique, notamment). Tout en rappelant que la compagnie paye pour chaque passager 120 euros de taxes versées à l'aviation civile française et aux aéroports de Paris, Benselka s'est dit «conscient» que certaines autres compagnies aériennes portées sur la destination Algérie pratiquent de «bas tarifs», mais les prestations (30 kg de bagage et repas chaud à bord) ne seraient pas les mêmes.

Prenant acte de l'engagement récent de l'autorité de tutelle pour des tarifs promotionnels et pour augmenter l'offre, il a fait part d'une demande auprès de l'aviation civile française pour programmer «86 vols supplémentaires dont 30 pour Paris (...) Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons toujours pas les accords pour opérer ces vols», a regretté le responsable, rappelant que pour pallier à la demande surtout en haute saison, la compagnie a déjà affrété trois gros porteurs qui seront surtout mobilisés pour la période retour des ressortissants à la rentrée sociale.

La mobilité des Algériens de France voulant se rendre au pays d'origine s'accroît notamment en période estivale. Au départ de Paris, seulement 94 vols sont programmés hebdomadairement cette année, représentant 18.000 sièges, soit une forte augmentation par rapport à l'année écoulée.

[l'Expression](#)